

Téléphones portables : pas toujours supportables !

Philippe Riat (Verts)

Réponse du Gouvernement

Comme bien des évolutions de notre société et malgré le nombre important de nouveaux services qu'offre le smartphone à ses utilisateurs, son impact environnemental ne doit pas être négligé. Cependant, le smartphone pouvant également servir de substitution à d'autres appareils tels qu'un téléphone fixe, ordinateur, tablette, appareil photo, caméscope, console de jeu, télévision, dictaphone, lecteur de musique, calculatrice, GPS ou autre, nous pouvons nuancer quelque peu les propos de l'auteur de la question écrite. En effet, les multiples fonctionnalités d'un smartphone peuvent remplacer un certain nombre d'appareils qui eux aussi ont un impact environnemental important.

L'utilisateur-trice qui souhaite prêter une attention particulière aux composants utilisés dans la fabrication de son appareil, aux conditions de production ainsi qu'à sa durée de vie peut également faire l'acquisition d'un smartphone répondant à des critères environnementaux. Des marques comme Fairphone émergent progressivement sur le marché et proposent des smartphones "durables".

Au sujet des effets néfastes de l'hyper-connectivité, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées à l'échelle nationale ou même du canton du Jura. A titre d'exemple, le Gouvernement a interdit l'usage des téléphones portables à l'école obligatoire en 2020.

Il n'est dans tous les cas pas d'actualité d'obliger les citoyen-ne-s à posséder un smartphone ou un téléphone portable. Néanmoins, la personne qui par choix politique ou par conviction ne souhaite pas utiliser d'appareil mobile peut se voir limiter les services numériques proposés par l'administration. Le Gouvernement rappelle à ce titre que les services en ligne sont une alternative aux canaux traditionnels que sont les guichets physiques ou le téléphone.

Vu ce qui précède, le Gouvernement répond comme suit aux diverses questions :

- A l'heure de l'urgence climatique, le Gouvernement pense-t-il qu'il soit souhaitable de favoriser l'usage du smartphone pour accéder aux services de l'administration cantonale ?

Les prestations de l'Etat ne nécessitent pas l'usage d'un smartphone puisqu'elles sont disponibles aux guichets physiques des services ou par téléphone. Cependant, les exigences actuelles de sécurité pour l'utilisation de moyen d'identification électronique imposent la plus grande vigilance. Dans ce contexte, le Guichet virtuel demande systématiquement un deuxième facteur de sécurité pour se connecter. Le deuxième facteur de sécurité le plus répandu et le plus facilement utilisable est le téléphone portable ou le smartphone, avec l'envoi d'un code de sécurité par sms ou via une application mobile.

- Toutes les prestations de l'administration cantonale sont-elles accessibles aux personnes non connectées ou qui ne disposent pas d'un téléphone portable ? Si tel n'est pas le cas, quelles sont les prestations concernées et qu'entend faire le Gouvernement pour y remédier ?

La personne qui entend utiliser les services en ligne de l'administration cantonale au travers du Guichet virtuel doit posséder au minimum une adresse e-mail et un téléphone qui peut recevoir des SMS (téléphone portable, smartphone, téléphone fixe avec fonction SMS). Les personnes qui ne

disposent pas de tels moyens de communication peuvent continuer d'utiliser les services de l'administration par les canaux habituels.

- Afin de diminuer l'impact environnemental et les effets négatifs du numérique, le Gouvernement a-t-il déjà entrepris une réflexion sur la "dénumérisation" des services de son administration quand cela est possible ? Sinon, entend-il mener une réflexion ?

Le Gouvernement n'a pas entrepris de réflexion sur la "dénumérisation" des services de son administration et n'entend pas mener une telle réflexion. Pour rappel, la transition numérique est un axe stratégique important du programme gouvernemental de législature 2016 - 2020.

Delémont, le 10 novembre 2020



Certifié conforme par la chancelière d'Etat
Gladys Winkler Docourt